

COMMUNIQUE

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR EMISSION D' ACTIONS NOUVELLES GRATUITES DE ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED

Nous avons l'honneur de rappeler à Mesdames et Messieurs les actionnaires que conformément aux résolutions adoptées lors de l'Assemblée Générale tenue le 19 juin 2015, le capital émis de la société, actuellement de un milliard, neuf cent quatre-vingt-onze million, trois cent trente-huit mille quatre cent trente-neuf (1 991 338 439) dollars EU soit mille cent quatre-vingt milliards, huit cent soixante-trois millions, six cent quatre-vingt-quatorze mille, trois cent vingt-sept (1 180 863 694 327) de francs CFA sera augmenté par création d'action nouvelles d'une valeur nominale de 2.5 cents de dollars EU soit quatorze francs CFA soixante-dix-sept chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de une (1) action ordinaire gratuite pour quinze (15) actions ordinaires anciennes détenues à la date de clôture du registre le 22 juillet 2015.

Les actions nouvelles entièrement assimilées aux actions anciennes et porteront jouissance à compter du 27 juillet 2015.

La date de jouissance de ces actions nouvelles est fixée au 27 juillet 2015.

Aucune disposition ne sera prise pour les titres formant rompus.

Les titres formant rompus n'auront aucune action nouvelle.

L'opération d'attribution gratuite ne donnera pas lieu à la cotation de droit

Les modalités de cette augmentation de capital par création d'action nouvelles gratuites sont ci-après décrites :

Emetteur : ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED

Particularité : Création d'actions nouvelles

Ecobank Transnational Incorporated

2365, Boulevard du Mono | B.P. Box 3261, Lomé - Togo

Tel: (228) 22 21 03 03 / 22 21 31 68 Fax: (228) 22 21 51 19 Email: info@ecobank.com

www.ecobank.com

Mode de placement : Attribution gratuites

Capital actuel : 1 180 863 694 327 de francs CFA

Montant de l'émission : à déterminer à la date de clôture du registre

Valeur nominale des actions : quatorze francs CFA soixante-dix-sept

Nombre d'actions nouvelles : à déterminer à la date de clôture du registre

Parité de distribution : (1) action ordinaire gratuite pour quinze (15) actions ordinaires anciennes détenues à la date de clôture du registre

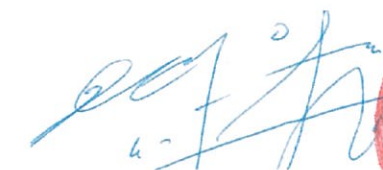
Date de jouissance : 27 juillet 2015.

Date de clôture du registre : 22 juillet 2015

Personnes concernées : Tout actionnaire détenteur d'un minimum de quinze actions à la date de clôture du registre.

Fait à Lomé, le 6 juillet 2015.

Le Secrétaire Général



Samuel K. Ayim

